Image not found or type unknown

Probleme avec pole empoi pour l acre

Par **pat73**, le **12/01/2012** à **17:54**

Bonjour aprè un depart de mon entreprise mai 2010 et au chomage pole emploie me dit que je n ai pas droit a L ACRE sous pretexte d etre auto entrepreneur depuis novembre 2009 oui mais en 2009 j aitai toujours ouvrier car pour avoir L ACRE il fo etre au chomage et cree sont entreprise mai je n aitai pas au chomage juste auto entrepreneur pour boucler les fins de mois en plus de mon boulot pouquoi je n aurai pas ce que 2 mes collegues ont eus droit car pour avoir L ACRE le delai est de 45 jours apres une creation d entreprise

POUVEZ VOUS M AIDER

CORDIALEMENT

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés